



Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 26 novembre 2015

TRAVAUX

- Comme décidé précédemment, les **illuminations de Noël** seront limitées, cette année, aux bâtiments municipaux de la Place de la Mairie. Rigueur budgétaire oblige !
- Les **appuis de fenêtre** dans la cour de l'école, dégradés, vont être refaits en pierre bleue par l'entreprise RUTA (coût : 1 512 € HT) durant les vacances de Noël.
- Les travaux de distribution d'eau envisagés par NOREADE entre le château d'eau de QUIEVRECHAIN et la Chapelle de l'Escape à ROMBIES risquent d'être repoussés en 2016.
- Les **modifications de circulation route de Marchipont** s'avèrent globalement concluantes en terme de réduction de la vitesse ; le matériel utilisé pour matérialiser les zones de stationnement autorisé sera bientôt enlevé et remplacé par un **marquage au sol**, qui figurera ces **zones de stationnement**.
- A la demande de l'Etat, **une nouvelle sirène**, plus efficace, pourrait être installée **dans le clocher**. Vu le coût élevé pour la commune (10 135,33 € TTC), les élus souhaitent que des aides soient sollicitées.
- Les travaux nécessaires à la **montée en débit ADSL** ont commencé. Une armoire devrait être installée d'ici la fin de l'année à proximité des commerces.

URBANISME ET CADRE DE VIE

- Le Parc Naturel Régional va compléter les **plantations** dans la haie qui longe le terrain de football. Les écogardes en profiteront pour sensibiliser les élèves de CE1/CE2 à la **biodiversité**.
- Le Préfet du Nord, proposant la **dissolution du Syndicat des communes du P.N.R.**, sollicite l'avis des élus communaux. Notre Conseil municipal rejette cette dissolution pour laisser le temps aux délégués de réfléchir à une représentation acceptable des communes.
- Le service des Impôts nous demande de revoir à nouveau la **Taxe d'Aménagement** sur les '**cabanons de jardin**'. Le Conseil décide de fixer le taux de réduction à 75 % à compter du 1^{er} janvier 2016. Les cabanons de moins de 5 m² ne sont pas taxés.

HOMMAGE AUX VICTIMES du 13 novembre 2015

Les horribles attentats de ce vendredi noir à PARIS ne peuvent pas nous laisser insensibles !

Le lundi 16 novembre à midi, alors que les cloches de l'église sonnaient le glas, écoliers et enseignants se sont rassemblés avec le personnel communal et le Conseil Municipal à la salle polyvalente.

Le Maire a d'abord expliqué l'importance de ces événements tragiques, le danger qu'ils pouvaient faire courir à notre pays, mais aussi la nécessité de ne pas avoir peur et de ne pas céder sur les valeurs républicaines qui font la force de la France : **la liberté, l'égalité, la fraternité, la tolérance et le respect !** Debout, tous ont ensuite observé une minute de silence en hommage aux 130 morts de cette journée...

Aujourd'hui, rien ne sert de vouloir créer une psychose de l'attentat par des rumeurs infondées. **Faites confiance à ceux qui veillent discrètement mais efficacement à votre sécurité** : aux côtés de la Municipalité, la Gendarmerie et les Voisins Vigilants !

Et n'hésitez pas à **aider les forces de sécurité en signalant très rapidement tout véhicule ou personne suspects** (notez lieu, date, heure, immatriculation et tous indices qui vous semblent utiles et transmettez les en Mairie).

Ensemble, nous devons résister aux terroristes qui refusent nos valeurs et veulent nous imposer les leurs : la soumission, l'illettrisme et la guerre ! **Soyons vigilants !**

**Le recensement
de tous les habitants
de la commune
aura lieu**

**du 21 janvier au 20 février
2016.**

**Le Conseil a décidé de nommer
comme coordonnatrice
Marie-Hélène VERSTAEN,
qui sera également
agent recenseur avec
Isabelle BLANCKEMAN.**

